



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question écrite n° 28916

Texte de la question

M. Jacques Bompard appelle l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur la discrimination qui touche les hommes quant à la maternité. En effet, il apparaît aujourd'hui que la nature empêche les hommes de devenir des mères en portant en leur sein des enfants. Cela constitue une inégalité profonde et douloureuse vis-à-vis des personnes du sexe féminin. Par souci d'égalité, la maternité devrait donc être concrètement accessible à tous et à toutes, ou interdite à tous et à toutes. Puisqu'il n'est pas biologiquement possible d'étendre son accès, il lui demande si elle compte interdire la maternité.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28916

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 5988

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)